



# INFRASTRUCTURE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES (IRVE) - NIVEAU 1, FORMATION DE BASE (NIVEAU P1)

à du au

Financé par

**AFPA Accès à l'emploi**

Olivet

Tél :

[En savoir plus sur la formation](#)

## CONDITIONS D'ADMISSION

**Niveau de sortie :**

Niveau 1 (Savoirs de base / Primaire)

## Contenu et programme

**Objectifs :**

Cette formation permet aux professionnels d'être en conformité avec la réglementation.

Les points de recharge pour véhicules électriques sont installés par des professionnels habilités conformément à l'article R. 4544-9 du code du travail.

A l'exclusion des infrastructures d'une puissance totale inférieure ou égale à 3,7 kW installées dans un bâtiment d'habitation privé ou dans une dépendance d'un bâtiment d'habitation privé ou dont la fonction principale n'est pas de recharger des véhicules électriques et qui ne sont pas accessibles au public, les infrastructures de recharge sont installées par des professionnels titulaires d'une qualification pour l'installation desdites infrastructures de recharge. Cette

qualification est délivrée par un organisme de qualification disposant d'un agrément relatif aux travaux sur infrastructures de recharge pour véhicules électriques, tel que défini à l'article R. 125-40 du code de la construction et de l'habitation.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- Comprendre les enjeux de ce marché,
- Identifier les besoins liés aux types de véhicule, à leur exploitation et aux installations électriques des clients,
- Identifier les normes, les types d'architectures, connaître les caractéristiques principales des bornes de charge et des prises,
- Identifier les réglementations en vigueur,
- Identifier les exigences de sécurité propres aux infrastructures de recharge de VE,
- Déterminer les composants nécessaires à l'adaptation de l'installation électrique,
- Mettre en oeuvre, tester et mettre en service la borne de recharge.

## Programme :

*Contenu de la formation :*

- Caractéristiques principales des bornes de charge et des véhicules,
- Infrastructure dans son contexte normatif et réglementaire,
- Présentation des différents matériels disponibles,
- Adaptation de l'installation électrique chez le client,
- Mise en service des bornes chez les clients,
- Tester et faire la recette de l'installation,
- Paramétrage du contrôle d'accès au travers des interfaces disponibles.

*Modalités pratique de la formation :*

- Formation présentielle en salle.
- Essais sur plateau technique pédagogique actif et fonctionnel.
- 30% minimum du temps consacré aux études de cas sur matériel.
- Support de formation, catalogue, notice (papier ou numérique).

## LES AUTRES SESSIONS

	<b>Adresse</b>	<b>Date de sessions</b>	<b>Publics</b>	<b>Financiers</b>
	<a href="#">Tours (37)</a>	du 22/09/2025 au 22/09/2025	Tout public	
	<a href="#">Tours (37)</a>	du 13/10/2025 au 13/10/2025	Tout public	
	<a href="#">Tours (37)</a>	du 03/11/2025 au 03/11/2025	Tout public	
	<a href="#">Tours (37)</a>	du 01/12/2025 au 01/12/2025	Tout public	

# Informations pratiques

## Organisme responsable :

- Olivet

Numéro de session : / Référence GIP : 2471718F

Mise à jour le 24/08/2025